



COMPTE RENDU DU CTL

DU 28 janvier 2021

Le comité Technique local du Pas-de-Calais s'est réuni le 28 janvier 2021 à 9h30, en seconde convocation, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais 5 rue du Docteur Brassart à Arras, sous la présidence de Monsieur Claude Girault.

La CGT et solidaires n'ont pas siégé.

EVOLUTION DES EMPLOIS AU REGARD DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 ET DE L'EVOLUTION DU PERIMETRE DES MISSIONS

Suite à un vote contre unanime à la première instance, ce point de l'ordre du jour est revu ce jour, avec les 2 modifications apportées suivantes :

- La suppression de l'emploi de cadre A prévue à l'origine au PCE de Boulogne sera effectuée au PCE de Calais.
- La suppression de l'emploi de cadre C prévue à l'origine à la trésorerie mixte de Lumbres sera effectuée sur la trésorerie mixte de Laventie.

Les OS présentes ont voté contre à l'unanimité sur ces suppressions de postes.

Un dernier point a été abordé concernant le réaménagement technique des effectifs du SAR. Dans le document d'appui, on parlait d'un A et un B alors que cela concerne un A et 2 B.

La direction voulait notre position pour pouvoir effectuer cette rectification, nous ne nous y sommes pas opposés dans la mesure où 2 collègues sur 3 auraient été régularisés et il y aurait eu un déséquilibre.

L'UNSA a demandé à ce que la direction refasse un message d'information à tous les agents placés en ALD depuis le 1^{er} janvier 2021 suite au NRP pour leur participation ou non au prochain mouvement local. Car les agents sont inquiets et veulent des certitudes sur ce sujet.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions diverses.

Fin du CT à 10H45.